

Portrait

Nicolas Perrin fait monter la vague verte jusqu'à la Municipalité de Grandson

Nouvel élu



Conseiller communal depuis dix ans, le sexagénaire est devenu le premier municipal écologiste du bourg nord-vaudois.

Frédéric Ravussin

La pluie qui tombe en ce lundi de mai sur Grandson incite «24 heures» à proposer à Nicolas Perrin un endroit abrité comme cadre représentatif de sa commune où lui tirer le portrait. C'est donc dans la cour couverte des cloîtres que le futur municipal prend la pose.

Le lieu est idéal pour lancer le premier écologiste à l'Exécutif dans la discussion. «C'est superbe, mais ça manque clairement de verdure, comme d'autres endroits de Grandson, du reste.



CHRISTIAN BRUN

Nicolas Perrin dans la cour couverte des cloîtres. «C'est superbe, mais ça manque clairement de verdure.»

Quand je pense à la place du Château, je me déssole...» Le ton est donné. Plutôt discret, le sexagénaire n'en est pas moins homme de conviction, intéressé depuis toujours à la nature. Le déclic s'est fait à 12 ans, au contact d'Émile Sermet, son maître de sciences.

«Sur les films de famille, je suis toujours à pêcher des têtards dans des gouilles ou à pourchasser les papillons, un filet à la main», sourit-il.

La vocation politique émergera sur le tard, contrairement à l'engagement de celui qui deviendra professeur d'écologie à la Faculté de biologie et médecine de l'UNIL. Membre du WWF, de Pro Natura, il suit dès qu'il le peut les mouvements qui protègent la nature et se soucient des multinationales responsables.

«Je suis très légaliste»

Mais de là à monter soutenir les Zadistes du Mormont, il y a un

pas... que ce triple père de famille ne franchira pas. «Même plus jeune, je ne l'aurais pas fait, car je suis très légaliste. C'est mon approche, mais il en existe d'autres.»

Bourlingueur pour raisons professionnelles - il a vécu aux États-Unis et en Angleterre -, il tarde donc à porter ses idées sur le front partisan. Par manque de temps. Sollicité par la gauche, il entre toutefois au Conseil communal en 2011. Mais comme Vert, pas comme socialiste. «J'avais envie de faire quelque chose dans cette commune pour laquelle l'environnement ne semblait pas être une grande source de préoccupation.»

Approché en 2016, il refuse de se porter candidat à la Municipalité. Et il en ira ainsi tant qu'il ne sera pas à la retraite. Une législature de plus lui donne le temps de voir les mentalités évoluer et le nombre de Verts progresser dans les rangs du Conseil.

«On a proposé des petites choses, notamment en lien avec la pollution lumineuse - une problématique peu considérée -, on a créé un fonds pour le développement durable et lancé divers projets pour la biodiversité.»

Le groupe a aussi facilement fait passer, le 6 mai, un postulat visant à favoriser la nidification de

différentes espèces. «Si on avait fait une telle proposition il y a dix ans, on nous aurait regardés avec des gros yeux. C'est évident que ce printemps, le timing était bon pour présenter quelqu'un à la Municipalité.»

Le rêve d'un écoquartier

Le 28 mars, Nicolas Perrin est donc devenu le premier municipal grandsonnois écolo. Tâches pas encore attribuées, il espère un dicastère qui touche à l'environnement, où il pourrait «mettre [ses] compétences au service de la commune». Et de citer les espaces publics et la conservation de la biodiversité. «On a de magnifiques zones alluviales, reconnues d'importance nationale. Mais elles sont mal traitées.»

Son regard se porte alors vers l'extérieur et les bâtiments historiques de la société Cand-Landi. Un regard d'édile: «L'entreprise aimerait se développer sur son site de La Poissine, à l'extérieur de la localité. En tant que Municipalité, on doit être là pour faciliter les démarches. Leur projet est favorable de plusieurs points de vue à la population. Le site libéré en ville, à une minute de la gare et bien orienté par rapport au soleil, serait idéal pour un écoquartier.»

Bio

25 avril 1956: Nicolas Perrin voit le jour à Lausanne. Il grandira à Grandson.

1968: Scolarisé à Yverdon, il rencontre Émile Sermet, prof de sciences et fondateur du Cercle ornithologique et de sciences naturelles d'Yverdon.

1980: Il participe à la récolte de signatures qui permettra d'éviter que l'autoroute N1 ne traverse les marais de la Grande Caricaie et conduira plus tard à la création des réserves naturelles le long de la rive sud du lac de Neuchâtel.

1996: Est nommé professeur d'écologie à l'UNIL.

1^{er} juillet 2011: Il entre au Conseil communal de Grandson et devient, avec Philippe Jotterand, le premier écologiste à y siéger.

28 mars 2021: Après deux législatures au sein de l'organe délibérant, il est élu à la Municipalité. Pour la première fois, les Verts seront représentés à l'Exécutif de la Cité d'Othon.

PUBLICITÉ

COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES POUR LES FUMEURS? GRÂCE À LA SCIENCE!

Des décennies de recherche scientifique montrent que la plupart des constituants chimiques nocifs présents dans la fumée de cigarette sont produits lorsque le tabac est brûlé. Notre objectif est donc d'offrir aux fumeurs adultes de meilleures alternatives qui peuvent réduire les risques pour leur santé résultant de la consommation de cigarettes. Concrètement: il faut se débarrasser de la combustion.

Pour ce faire, les 430 scientifiques et ingénieurs de notre centre mondial de recherche et développement à Neuchâtel mettent au point des produits innovants sans fumée et sans combustion. Cela comprend des technologies avec et sans tabac, dont le but est de remplacer les cigarettes le plus rapidement possible.



En savoir plus sur nos engagements sur

www.philipmorris.ch



PHILIP MORRIS S.A.

Destiné uniquement aux fumeurs adultes.